

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 25 juin 2018
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2018-04-14 - FINANCES (7.1) – SOLDE ET SUPPRESSION DU BUDGET ANNEXE DE LA REHABILITATION DES BATIMENTS TERTIAIRES (150, 165 et 200) DE LA ZAC KLEBER

DATE DE CONVOCATION : 18 JUIN 2018

DATE DE L’AFFICHAGE : 2 JUILLET 2018 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	Yvan TARDY, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Elisabeth POIRSON ayant la suppléance de Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, , Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE ayant la procuration de Yolande AGRIMONTI, Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Alain BLUEM ayant la suppléance d’André MAGNIER, Michèle PILOT (à compter de la 2018.04.19bis), Philippe MONALDESCHI (ayant la procuration de Michèle PILOT jusqu’à la 2018.04.19), Isabelle GASPARD, Bruno BECK, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Corinne LALANCE, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR (départ à la 2018.04.38), Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Thomas MIGOT, Chantal PIERSON ayant la procuration de Jean-François SEGALT, Bernard DEPAILLAT, Philippe HENNEBERT, Patrick MOUROLIN ayant la suppléance de Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN, Xavier RICHARD, Alde HARMAND (à compter de la 2018.04.07), Jorge BOCANEGRA ayant la procuration de Lydie LEPIOUFF, Olivier HEYOB ayant la procuration de Christine ASSFELD LAMAZE, Fabrice DE SANTIS, Marie VIOT ayant la procuration de Catherine BRETENOUX, Alain BOURGEOIS ayant la procuration de Gérard HOWALD, Catherine GAY, Mustapha ADRAYNI ayant la procuration de Lucette LALEVEE, Claudine CAMUS, Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL ayant la procuration de Malika GHAZZALE, Etienne MANGEOT ayant la procuration de Jean-Robert GORCE, Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN ayant la procuration de Patrick THIERY, Alain COCUSSE, Denis PICARD, Christelle AMMARI, Dominique PERRIN (à compter de la 2018.04.08), Jean Pierre COUTEAU.
<u>Étaient excusés :</u>	Thierry COLLET, Claude MANET, Jean-François SEGALT, Yolande AGRIMONTI, Jean-Robert GORCE, André MAGNIER, Michel NOISETTE, Patrick THIERY, François MANSION, Jean-François MATTE, Lydie LEPIOUFF, Christine ASSFELD LAMAZE, Catherine BRETENOUX, Lucette LALEVEE, Gérard HOWALD, Malika GHAZZALE.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2018-04-19 : 11 procurations. De la 2018-04-19b à la fin : 10 procurations.
<u>Avis de suppléance :</u>	3 suppléances.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Mustapha ADRAYNI
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2018-04-06 : 53 présents. A la 2018-04-07 : 54 présents. De la 2018-04-08 à la 2018-04-19 : 55 présents. De la 2018-04-19bis à la 2018-04-37 : 56 présents. De la 2018-04-38 à la fin : 55 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2018-04-06 : 64 votants. Pour la 2018-04-07 : 65 votants. De la 2018-04-08 à la 2018-04-37 : 66 votants. De la 2018-04-38 à la fin : 65 votants.

Dans le cadre de la concession d'aménagement qui lui a été confiée par l'ex-CCT (délibération 97.2014 du 26 juin 2014), la Société d'Équipement du Bassin Lorrain (SEBL) s'est portée acquéreur d'une emprise foncière et immobilière composée des bâtiments 150, 165 et 200.

Pour autant, un budget annexe a été créé pour réaliser plus rapidement, **sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté**, l'opération de réhabilitation de ces bâtiments tertiaires sur la zone de Kléber (délibération 184.2014 du 11 décembre 2014).

Le programme de travaux et les modalités de conventionnement avec la SEBL ont été définis ensuite (délibération 42.2015 du 9 avril 2015 et 97.2015 du 25 juin 2015).

Les travaux, comprenant notamment la mise aux normes des accès pour les personnes à mobilité réduite, la reprise des installations électriques, la pose de cloisons et de sous-compteurs pour rendre les lots autonomes, l'installation d'ascenseurs et la décoration (sols / peintures / plafonds), ont été réalisés. Le solde de cofinancement attendu a été encaissé le 23 mai 2018.

Le plan de financement initial et final de cette opération est le suivant :

DEPENSES			RECETTES		
	Prévision	Réalisé		Prévision	Réalisé
Travaux et MOE	720 000,00 €	702 720,63 €	DETR	240 000,00 €	240 000,00 €
			PLR	280 000,00 €	273 412,39 €
			CC2T	200 000,00 €	189 308,24 €
TOTAL DEPENSES	720 000,00 €	702 720,63 €	TOTAL RECETTES	720 000,00 €	702 720,63 €

Conformément aux engagements pris, il convient désormais de solder ce budget annexe par la dotation prévue au budget principal, puis d'acter sa suppression.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- Verser à hauteur de 189 308,24 € la participation du budget principal (opération 1401 chapitre 204) au budget annexe relatif à l'opération de réhabilitation des bâtiments tertiaires de la ZAC Kléber (article 458201),
- Clôturer au sein du budget principal l'autorisation de programme 1401 dédiée à cette opération,
- Supprimer le budget annexe relatif à l'opération de réhabilitation des bâtiments tertiaires de la ZAC Kléber à l'issue de l'exercice 2018,
- Autoriser le Président à signer tout document se rapportant à la présente délibération,
- Charger le Président de notifier cette décision aux services de l'Etat.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX